

École Primaire Paul Verlaine  
2, rue d'Aulentours  
78 570 Chanteloup-les-Vignes  
083552m@ac-versailles.fr

## Procès-verbal du conseil d'école du 16 mars 2021

Personnes présentes :

Enseignants : Mme Bourchouk, Mme Déan, Mme Hégron, Mme Kung (RASED), Mme Lafontant

Directrice : Mme Bauchaire

Mairie : Mme Arenou (Maire), M. Badoche (Responsable service enfance éducation), Mme Lefranc (Directrice accueil de loisirs de l'école)

Parents :

Liste de Mme Larabi : Mme Baha, Mme Larabi

Liste APE Verlaine : Mme Abou Habib, Mme Sokona

Personnes excusées : Mme Billau (IEN), M. Onfray (DDEN)

Secrétaire de séance : Mme Lafontant

Ouverture de la séance à 18 h 00 : Tour de table, présentation de chacun.

### 1. La prise en compte de la difficulté scolaire

La première réponse apportée est celle de la différenciation pédagogique mise en œuvre au sein de chaque classe qui s'appuie sur l'expertise du conseil de cycle et du conseil des maîtres.

#### A. Le RASED

Mme Kung : Le RASED : Réseau d'Aide spécialisée des Enfants en Difficulté est composé de 3 professionnels :

- La psychologue scolaire : Mme Vanina Proupin

Mme Proupin intervient à l'école au service de l'expertise de la difficulté dans le cadre :

- d'observation en classe
- d'équipes éducatives
- d'équipes de suivi de scolarisation pour les enfants inscrits à la MDPH
- d'entretiens de soutien psychologique auprès des enfants et de leur famille.

- L'enseignante spécialisée à dominante relationnelle (maître G) : Mme Corinne Küng

Mme Küng travaille avec les élèves de cycle 2.

En MS, l'enseignante intervient dans le cadre de la prévention. Elle aide les enfants à prendre leur place dans le groupe tout en laissant les autres prendre la leur.

Le travail effectué avec les élèves de GS jusqu'au CE2 consiste à modifier la relation que l'enfant construit face à l'école et aux apprentissages. Le travail auprès de ces enfants a pour objectif de leur faire acquérir les compétences pour devenir élèves, c'est à dire acteurs de leurs apprentissages.

- L'enseignante spécialisée à dominante pédagogique (maître E) : Mme Neveu, en remplacement de Mme Larivière actuellement absente.

Sa mission consiste à travailler avec l'équipe pédagogique afin d'aider les élèves en grande difficulté dans leurs apprentissages, et pour lesquels les dispositifs mis en place par les enseignants au sein de la classe et de l'école ne suffisent pas à les faire progresser.

Elle intervient de la MS au CM2 dans les domaines du lire/écrire en français, dans la construction du nombre en mathématiques et dans la mise en réflexion des élèves de façon générale.

Les modalités d'intervention sont définies avec l'équipe RASED et les enseignant-e-s en fonction des contextes. Elles peuvent se faire dans la classe ou en petits groupes.

## B. Les APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Sur notre école elles sont proposées sur le temps de midi à raison de trois jours par semaine selon un calendrier soumis aux parents.

## C. L'accompagnement éducatif

L'accompagnement éducatif prend deux formes sur notre école : des pratiques artistiques et culturelles pour des élèves d'UPE2A et devoirs faits pour tous les niveaux de l'école. Il est proposé aux élèves qui en ont besoin une fois par semaine pour chaque niveau de 16h30 à 18h. Une 3<sup>ème</sup> pratique, sportive, aurait pu être proposée mais nos locaux ne nous le permettent pas.

L'aide aux leçons est un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs. Leçons apprises n'est pas un cours supplémentaire, mais bien un temps dédié à l'apprentissage des leçons, en lien avec les connaissances et compétences travaillées en classe. Si un élève a des difficultés de compréhension, c'est l'occasion de revenir sur ce qui n'a pas été compris ou maîtrisé "au fil de l'eau".

L'aide aux leçons est un moment privilégié pour que l'élève donne du sens à son travail personnel : questionner les démarches proposées, interroger ses propres méthodes, mettre à l'essai ce qu'il a compris, réinvestir les apprentissages tout en bénéficiant, au besoin, de l'accompagnement de professionnels aptes à lui apporter toute l'aide nécessaire.

Dans tous les cas, un retour est fait aux élèves, sur le niveau d'atteinte des objectifs et sur leur niveau de maîtrise. Pour favoriser l'autonomie des élèves :

- à certains moments, les élèves organisent leur travail : activité, support, thématique, etc., toujours en lien avec les apprentissages effectués en classe
- les objectifs d'apprentissage sont explicités et du sens est donné à leur travail
- l'élève est aidé à formaliser les enjeux du travail à faire : que comprend-il de ce qu'il doit faire après lecture de la consigne ? Que doit-il avoir réalisé une fois le travail fini ?
- l'élève prend conscience de la manière dont il travaille, dont il mémorise, dont il organise sa pensée, dont il peut envisager différentes stratégies pour surmonter une difficulté, incluant la prise en compte de ses progrès et ses erreurs, pour mieux franchir les étapes d'apprentissage
- la coopération est encouragée entre élèves : petits groupes, tutorat d'élèves, etc.

## D. La lecture renforcée

La lecture renforcée est un dispositif de soutien et d'accompagnement aux enfants et à leur famille par une équipe pluridisciplinaire, dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale mis en œuvre par la ville de Chanteloup-les-Vignes.

Deux fois par semaine des petits groupes d'enfants de CE2 et CM1 petits lecteurs sont encadrés par une enseignante.

## E. Les interventions pédagogiques surnuméraires

Mme Bourchouk : Pendant le temps de chorale ou de sport quand les CP et CE1 sont regroupés, un enseignant vient co-intervenir ou prendre un petit groupe d'élèves de GS ou de cycle 3. C'est un temps fort de la semaine par la qualité des apports pédagogiques plébiscité par élèves et enseignants. Il y est plus particulièrement travaillé l'encodage, la phonologie ou la production d'écrit. Pour les élèves regroupés de CP CE1, cela prépare leur retour en CE2 en classe entière par une pratique commune.

Un assistant d'éducation du collège Magellan intervient en cycle 3 une matinée par semaine et en dernière période 2 demi-journées, nous le partageons avec les autres écoles du secteur.

## F. PPS

Certains élèves présentant des troubles de santé, en fonction des caractéristiques de leur pathologie, peuvent être considérés handicapés et prétendre au droit à la compensation dès lors que la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) s'est prononcée sur la situation de handicap. Un des volets du Plan Personnalisé de Compensation du handicap, dans le cas des jeunes en âge scolaire, concerne l'aménagement de la scolarité : il s'agit du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Ce projet est élaboré par la MDPH du lieu de vie de l'enfant. Il fait suite à une évaluation des besoins de l'élève en situation scolaire par l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH. De manière générale, le Projet Personnalisé de Scolarisation permet de mettre en place, au titre de la compensation, différents aménagements et adaptations pédagogiques en réponse aux besoins des élèves. Ces besoins sont identifiés par l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH sur la base d'un document normalisé, le GEVA-Sco 1<sup>ère</sup> demande qui, si nécessaire, propose l'établissement d'un PPS. Puis la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), au vu des propositions de l'équipe pluridisciplinaire concernant les réponses à apporter aux besoins, prend les décisions par rapport à :

- L'orientation (maintien ou non en maternelle, type de scolarisation : scolarité en Unité Localisée d'Inclusion scolaire (Ulis), en UE, à temps plein ou en scolarité à temps partagé...)
- L'attribution de matériel pédagogique adapté
- L'attribution d'une aide humaine individuelle ou mutualisée et au nombre d'heures d'aide humaine attribuées.

Actuellement 5 élèves bénéficient d'un PPS sur l'école et sont accompagnés par 4 AESH pendant 8 à 20h. 4 nouveaux dossiers sont en cours de montage ou en attente de traitement.

Nous déplorons la difficulté d'accès au soin au CMP, le manque d'orthophonistes, et de psychomotriciens sur la ville de Chanteloup-les-Vignes, la lenteur de démarrage des prises en charge retarde la mise en place des PPS.

## G. PPRE

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité. Il peut être mis en place également pour l'élève qui risque de ne pas maîtriser le niveau suffisant du socle commun de connaissances et de compétences.

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées qui est mis en place quand l'équipe éducative détecte chez un enfant des difficultés qui risquent de le gêner dans sa scolarité.

C'est donc un contrat entre l'école, les parents et l'enfant, qui prévoit :

- des actions ciblant des connaissances et des compétences précises,
- le mode d'évaluation des progrès de l'élève.

Actuellement 37 élèves en bénéficient sur l'école (pour 180 élèves en élémentaire soit : 20%, un sur 5).

## H. Les stages RAN

Mme Lafontant : Les élèves qui en ont besoin peuvent suivre des stages gratuits de remise à niveau pendant la période des vacances scolaires. Une session a eu lieu en octobre, elle a été suivie par 10 élèves . Ces stages durent cinq jours, à raison de trois heures d'enseignement quotidien. Ils permettent une remise à niveau dans les matières fondamentales : français et mathématiques. Il a eu lieu dans l'école Ronsard. A la fin du stage, l'évaluation des progrès de chaque élève est transmise à l'enseignant de la classe et aux familles. Les enseignants volontaires du

premier degré (en l'occurrence Mme Lafontant pour celui-ci) animent ces stages et en définissent le contenu en fonction des besoins de chaque élève.

## 2. Les évaluations GS et CM2

### A. Pour une entrée sécurisée au CP

Pour une entrée sécurisée en CP est un bilan intermédiaire des acquis scolaires et d'identification des besoins des élèves de Grande Section. Les épreuves du protocole ont été conçues par les Pôles ressources École Maternelle de l'académie. Elles ont été passées individuellement lors des APC ou par la directrice pendant les mois de novembre-décembre.

Les réussites qui serviront de point d'appui pour les apprentissages sont :

- Le comptage syllabique réussit à 92%
- Le dénombrement d'une quantité réussit à 75%
- L'expression d'une position d'un objet sur un rang réussit à 75%

Les items les plus échoués sont :

- L'interprétation d'une histoire : 22% de réussite
- La compréhension implicite : 33% de réussite
- Les essais d'écriture : 36% de réussite

Dans ce cadre, les interventions d'enseignants de CP-CE1 sont plus que justifiées ainsi que l'atelier de prévention de la maître E d'écriture essayée.

En fonction de leurs résultats, certains élèves sont orientés vers une visite avec le médecin scolaire.

### B. Évaluations compréhension en CM2

Mme Dénan : Ces évaluations ont été élaborées dans une démarche différente des évaluations diagnostiques existantes et ont été conçues comme un outil didactique. Elles ont pour finalité de connaître, reconnaître, évaluer et prendre en compte les compétences et les processus mis en œuvre par les élèves au cours de la lecture. Elles prennent appui sur les recherches actuelles dans le domaine de la compréhension, et doivent permettre de déterminer des causes de difficultés.

Les textes sont variés et exigeants. Ils posent différentes problématiques, avec du vocabulaire varié. Ces textes vont devenir leur quotidien dans la suite de leur scolarité. A travers le choix de ces textes, on n'est pas seulement en français mais bien dans la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines.

Épreuve en 4 parties : un texte narratif lu aux élèves, un texte narratif qu'ils doivent lire, un document "composite" (extrait de manuel de sciences avec différents types de documents : graphique, texte ... Pas seulement textuel pour celui-ci) et un texte documentaire.

Pour notre école, face aux 4 types de texte, c'est le texte littéraire entendu qui a reçu le plus de bonnes réponses, le texte composite le moins (ce qui est le cas partout et ce qui s'explique assez facilement : élèves moins familiarisés à travailler la compréhension sur ce genre de document ; beaucoup d'informations disséminées à travers plusieurs documents ; le lien est à créer par eux-mêmes entre les documents entre eux et entre documents et questions .... De plus, dans le cadre de cette évaluation, le document choisi est particulièrement complexe)

Par type de compétences :

- ✓ Les plus réussis sont connaissances du monde ainsi que les compétences inférentielles de liaison
- ✓ Les moins réussis sont la connaissance des textes ainsi que les compétences lexicales

Les résultats ont été renvoyés anonymes (puisque il ne s'agit pas d'établir des pourcentages de réussite ou d'échec et que cela n'a aucune valeur sommative). A la suite, nous recevons une grille d'analyse.

De ces observations découlent des scénarios pédagogiques pour mettre en place un enseignement de la compréhension. Des scénarios pour les enseignants leur permettant de :

- ▶ Conduire un enseignement explicite
- ▶ Rendre visibles les procédures de compréhension
- ▶ Varier les démarches

- Prendre en compte le cheminement cognitif des élèves
- Développer des « gestes professionnels » ajustés

Suite en classe : Un travail de compréhension qui sera régulièrement mené sur les textes documentaires ainsi qu'un travail spécifique qui a déjà été mené l'année dernière sur la prise de conscience par les élèves des procédures qu'ils doivent mettre en place pour lire un texte composite.

### 3. Bilan des exercices de sécurité

#### A. Exercice PPMS alerte intrusion

Le 17 décembre 2020, à 10h55, le signal sonore et le message d'intrusion ont été émis par l'intermédiaire du micro de l'école dans le bureau de direction.

La directrice a appelé depuis le bureau de direction.

Les élèves se sont cachés dans leur classe en silence, lumières éteintes, volets automatiques baissés, porte de classe bloquée par un meuble roulant ou fermée à clé.

La directrice et l'enseignante d'UPE2A ont fait le tour des classes pour vérifier que les portes étaient fermées.

Le signal de fin d'exercice a été donné à 11h05 (conformément à la proposition qui en a été faite par l'interlocuteur téléphonique) par le micro de l'école.

#### Difficultés rencontrées :

- Les élèves de PS se cachent en criant
- Les bavards ont du mal à se taire
- 2 classes n'ont pas de volets
- 2 enseignants n'ont pas les clés des portes de leur classe
- Pas de volet dans le bureau de direction
- Haut-parleurs dans le couloir ne sont pas audibles des classes
- Retrouver vite la bonne clé

#### Axes d'améliorations :

- Travailler sur le silence avec les élèves
- Équiper les 2 enseignants des clés de leur classe
- Demande de réparation de volets cassés depuis 2 ans
- Changement du système pour prévenir par un système audio dans les classes ou mieux visuel
- Mettre des verrous à l'intérieur des portes des classes en élémentaire, des targettes en hauteur en maternelle.
- Harmoniser au maximum les clés afin de réduire les trousseaux.

#### B. Exercice incendie

Mardi 16 mars 2021 a eu lieu l'exercice incendie du trimestre (sans froid excessif, ni pluie, un titulaire enseignant devant chaque classe).

L'évacuation a été plus rapide d'une minute par rapport au premier exercice. Les itinéraires de sortie ont été intégrés.

Les portes coupe-feux ont bien fonctionné.

Des difficultés persistent pour entendre la sirène dans les classes 1-2-3-4 de maternelle.

## 4. Mairie

### A. Demandes de travaux

Demandes non encore satisfaites depuis le CE du 23/11/2020 :

- Commande ou réparation de volets pour les classes de MGS et CM2 et la bibliothèque
- Réparation de la fermeture de la cabane à vélos
- Réparation des fleurs de la cour
- Pose de verrous sur les armoires des classes de CPA et CM1-CM2
- Pose d'anti-pince-doigts déchiré dans les toilettes des garçons et sur les portes d'élémentaire (devis en cours)
- Pose de crochets de maintien des portes de toilettes maternelle ouvertes
- Harmonisation des verrous de toutes les portes intérieures
- Réparation de la fermeture d'une fenêtre en PS
- Déplacement du bouton du volet dans la bibliothèque sur le mur opposé
- Déplacement du grillage ou création de jardinières dans la cour de maternelle
- Remplacement du panneau d'entrée de l'école maternelle
- Création d'une ligne téléphonique pour le RASED demandée depuis 5 ans et d'un téléphone professionnel portable

Nouvelles demandes :

- Installation de distributeur de savon et d'essuie-main en CE2, CE2-CM1, CM1, CM1-CM2, UPE2A
- Accrochage du petit porte-manteau rouge devant la classe de MS-GS
- Réparation du placard du bureau de la psychologue scolaire
- Installation de barrières en bois dans la cour de l'élémentaire au-dessus des rondins
- Réparation anti pince-doigts porte sas élémentaire
- Changement du verrou sur le tableau d'affichage
- Réparation bardage mur cour élémentaire
- Réparation ciment rondins haut cour élémentaire
- Redimensionnement des haut-parleurs d'alerte

Mme Arenou : il y a eu beaucoup d'absence liées au COVID ou non aux services techniques qui n'ont pas permis de répondre à toutes les demandes. Les réparations urgentes ont été menées. Les entreprises connaissent les mêmes gênes.

### B. Demandes d'investissement

Nous avons demandé :

- 2 escabeaux pour qu'il y en ait dans chaque zone de confinement (qui pourront être pris sur le budget de fonctionnement)
- Une machine à laver le linge pour les « accidents » en maternelle, le linge n'étant ramassé que tous les 15j. Demande en cours d'analyse.

- Un TNI pour remplacer la télé cassée en maternelle et ouvrir au numérique. A voir selon le vote du budget de la Ville
- Du mobilier individuel pour la mise en application de la distanciation pour le cycle 2 dans le cas de l'application du plan de continuité pédagogique. A voir selon le vote du budget de la Ville mais priorité au mobilier de récupération non utilisé dans les autres écoles.

Profitons-en pour rappeler que l'ouverture de classe en élémentaire n'a demandé que l'achat d'un tableau, le reste du matériel ayant été récupéré en réserve.

Nous aimerais également une seconde photocopieuse car très sollicitée (du fait de la différenciation pédagogique et du nombre de classes sur le groupe scolaire) il y a souvent embouteillage et panne (tous les 15j).

#### C. ATSEM

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles sont du personnel Mairie. Leur présence est indispensable au bon fonctionnement et à la qualité des propositions pédagogiques de la classe. Nous déplorons le peu de remplacement mis en place, sur toute la ville il n'y a que 2 volontaires.

Mme Arenou : Le personnel en fin de carrière est plus susceptible d'arrêts maladie liés souvent aux lombaires fortement sollicitées. Il n'est pas question de les remplacer même temporairement par des animateurs, les embauches d'ATSEM sont à présent conditionnées au CAP Petite Enfance. Les remplacements sont priorisés en REP+ et en PS MS. Le premier poste budgétaire de la Ville est le personnel mais tous les départs en retraite seront comblés sur ces postes essentiels.

#### D. Les cadeaux de Noël

À la suite de la mise en place du protocole sanitaire, la Mairie n'a pu organiser le Noël des enfants de Chanteloup comme les années précédentes. Le centre social Espoir a commandé les cadeaux et organisé l'emballage, en partenariat avec la Ville. Nous avons été sollicités pour en assurer la distribution auprès de tous les élèves, ce qui nous a valu de voir la joie de tous.

Une bavue a cependant été commise par la distribution d'un jeu (le détecteur de mensonges) dont l'âge n'était pas adapté. Les jeux ont été récupérés et remplacés par des jeux de société.

Mme Arenou : Les cadeaux sont des dons solidaires dont l'adaptation n'a pas été vérifiée puisque l'action est reconduite depuis de nombreuses années sans problème. L'empaquetage a été un travail de grande envergure.

#### E. Intervenants Mairie

- La sculptrice Magalie Lys est intervenue auprès des classes de CP lors d'une demi-journée consacrée au modelage par demi-classe. Les œuvres seront présentées lors du salon palettes qui sera virtuel cette année.
- Chaque classe d'élémentaire bénéficie d'une heure par semaine d'ateliers encadrés par des animateurs sportifs sur les équipements sportifs de la Ville ou dans la cour de récréation depuis que le protocole sanitaire ne permet plus le sport en salle.

Mme Arenou : face à l'interdiction des activités sportives en salle, les animateurs sportifs de la Ville ont été réorientés sur le scolaire mais plusieurs absences ne permettent pas de couvrir tous les besoins.

#### F. Le périscolaire

Mme Lefranc : Sur le temps du midi un protocole sanitaire strict a été mis en place où les enfants sont assis par classe à des tables séparées de 2m, les masques sont obligatoires quand ils se lèvent. Les règles sont rappelées avec leur justification afin de responsabiliser chacun.

Les accueils du matin et du soir sont séparés.

Les parents n'entrent plus dans l'école.

Les activités proposées :

- Le matin un réveil en douceur avec dessins, lecture, jeux de construction

- Le midi en élémentaire : jardinage, activités manuelles et jeux sportifs
- Le soir en élémentaire : devoirs accompagnés par la surveillance d'un animateur, activités mosaïque, dessins, jeux collectifs assis par classe
- Le soir en élémentaire : jeux collectifs et sportifs, activités manuelles

Travail en équipe autour de projets pour les enfants.

Hausse importante des effectifs, comme dans toutes les écoles de Chanteloup-les-Vignes, en maternelle de 50-60 l'an dernier à 70-75 cette année, en élémentaire de 70 à 90.

Mme Déan souligne l'adaptation des animateurs aux changements d'horaires pour les retours en classe ainsi que le climat positif instauré.

Mme Lafontant fait remonter l'absence de chauffage en cantine depuis une semaine. M. Badoche répond qu'il y a déjà eu une intervention mais que cela a à nouveau dysfonctionné.

Le conseil d'école est clos à 19h45

Prochain conseil d'école jeudi 17 juin 2021

La présidente Mme Rachel Bauchaire



La secrétaire Mme Maud Lafontant

